

Communiqué de presse

Le 20 novembre 2023

Avec le soutien de la Carsat Languedoc-Roussillon, l'Association Educative pour l'Hospitalisation Privée Occitanie, en lien avec la Fédération de l'Hospitalisation Privée Occitanie, forme les futurs aides-soignants à la prévention des risques professionnels

Le 17 novembre 2023, 63 élèves aides-soignants se sont vus remettre leur certificat de formation à la prévention des risques « Acteur PRAP2S ». Cette formation, adaptée à leur futur métier, constitue une première expérimentation qui a pour objectif de développer une culture de prévention dès la formation initiale. Elle vise à améliorer les conditions de travail dans leurs activités professionnelles, dès leur formation pratique en stage, voire en apprentissage. Cette formation contribue à la diminution du nombre d'accidents du travail, particulièrement élevé dans le secteur sanitaire et médico-social et chez les jeunes travailleurs.

Prévenir les accidents du travail, particulièrement élevés dans le secteur sanitaire et médico-social

Dans le cadre de sa mission de prévention des risques professionnels, la Carsat Languedoc-Roussillon favorise l'engagement des entreprises à mener des actions pour faire baisser la fréquence et la gravité des accidents du travail et des maladies professionnelles. Le secteur sanitaire et médico-social enregistre une sinistralité importante pour les soignants, notamment dans les Ehpad en Languedoc-Roussillon qui ont un indice de fréquence des accidents du travail 3 fois supérieur à l'indice national tous secteurs confondus.

Près de 70 % des accidents du travail et 90 % des maladies professionnelles sont liés à des manutentions manuelles de personnes par les salariés. Afin de diminuer l'exposition des salariés à ces risques et améliorer leurs conditions de travail, la Carsat Languedoc-Roussillon met en œuvre des programmes de prévention des troubles musculo squelettiques (TMS) et lombalgies des soignants à destination des établissements du secteur sanitaire et médico-

social. Ces programmes comprennent des solutions techniques et organisationnelles, et notamment la formation des salariés au dispositif « Acteur PRAPSS » (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social), souvent prise en charge par les employeurs.

De son côté, la Fédération de l'Hospitalisation Privée Occitanie (FHP) est mobilisée en faveur d'une politique de prévention des risques professionnels et de formation des futurs professionnels de santé, en lien avec l'Association Educative pour l'Hospitalisation Privée Occitanie (AEHP), et mise sur la qualité de l'enseignement et l'innovation, afin de préparer au mieux les apprenants aux exigences et aux contraintes des métiers du soin.

Une expérimentation innovante : 63 élèves aides-soignants de l'AEHP formés à la prévention des risques professionnels

L'AEHP Occitanie, avec le soutien de la Carsat Languedoc-Roussillon, a certifié « Acteurs PRAP2S » dans un premier temps les élèves de son IFAS de Castelnaud-le-Lez en début de leur formation. L'objectif est de leur permettre d'intégrer les bonnes pratiques pour la mobilisation des patients, en vue de leurs stages pratiques et par la suite pour leur entrée dans la vie professionnelle.



L'expérimentation a concerné 63 élèves aides-soignants dont 17 apprentis sur la promotion 2023/2024. Ces apprenants ont été formés dès le mois de septembre au dispositif PRAP2S portant sur la prévention du risque de TMS des soignants en établissement. **Cette expérimentation est une première en France pour un institut de formation d'aides-soignants.**

Ce projet piloté par un prestataire extérieur a nécessité de coordonner, 3 formateurs PRAP2S, l'équipe pédagogique de l'AEHP, et l'INRS, pour intégrer un module d'enseignement spécifique dans leur parcours initial de formation, et ce dans le respect du référentiel Aide-soignant. L'objectif de l'AEHP Occitanie est de déployer cette formation auprès de toutes les prochaines promotions afin, d'une part, de préserver la santé des soignants et, d'autre part, de faire de ces futurs professionnels des ambassadeurs de la prévention des risques au sein des établissements de santé.

Un véritable enjeu de prévention des risques professionnels pour les jeunes travailleurs

Lors de leurs premiers pas dans l'entreprise, les jeunes salariés sont davantage exposés aux risques professionnels. La principale raison est leur méconnaissance du nouvel environnement dans lequel ils évoluent. Près d'un quart des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise.

Une étude de l'INRS révèle que le risque d'accident du travail est divisé par deux pour les jeunes ayant reçu un enseignement en santé et sécurité au travail (S&ST) au cours de leur formation initiale.

S'appuyant sur ce constat de baisse de la sinistralité des jeunes ayant reçu une formation en S&ST, la Carsat Languedoc-Roussillon a décidé de mener des actions de prévention dès la période de formation initiale, et particulièrement en matière de formation par apprentissage, qui connaît un essor important depuis 2018.

Il s'agit de développer une culture de prévention auprès des jeunes, des maîtres d'apprentissage, des enseignants de CFA.

Un programme d'actions régional est mis en place à partir de 2023, afin d'accompagner les apprentis des secteurs d'activités qui concentrent le plus d'accidents du travail (SMS, BTP, métallurgie, agroalimentaire).

Contact presse

Carsat Languedoc-Roussillon : Lyse DELABRE - 06 79 15 89 62 – lyse.delabre@carsat-lr.fr

AEHP : Carol PINSON – 06 89 73 11 47 – c.pinson@fhpoccitanieformation.fr

Glossaire

IF : Indice de Fréquence. L'indice de fréquence est calculé en divisant le nombre d'accidents avec arrêt x 1 000 par le nombre de salariés

Carsat : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé Au Travail

AEHP : Association Educative pour l'Hospitalisation Privée Occitanie

FHP : Fédération de l'Hospitalisation Privée Occitanie

PRAPSS : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique dans le secteur Sanitaire et Social

IFAS : Institut de Formation d'Aides-Soignants

EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

TMS : Troubles Musculo Squelettiques

CFA : Centre de Formation par Apprentissage